

PLAN D'ACTION POUR PROTOCOLE TSM - GES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Hecla Québec – Mine Casa Berardi

19 septembre 2022

CONTEXTE

- ▶ Le présent Plan d'action se veut un outil de suivi interne en fonction de la répartition des tâches et responsabilités
- ▶ Le Plan d'action pourrait être détaillé davantage au besoin pour demeurer un outil de suivi efficace

OBJECTIF

- ✓ Atteindre le Niveau de performance A pour les indicateurs 2 et 3 du Protocole TSM GES et CC
- ✓ Identifier les actions, le partage de responsabilités et les échéances pour y arriver

ACTIVITÉS ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS							
ACTIONS PRÉVUES		RESPONSABILITÉS			ÉCHÉANCE	SUIVI	COMMENTAIRES
		ENV.	CASA	CORPO			
GOUVERNANCE							
1.	Comblent les postes clés en lien avec les GES et les CC						
1.1	✓ Comblent le poste de Surintendant DD		✓		2024	✓	✓ M. Stéphane Gosselin à venir en décembre
1.2	✓ Comblent le poste de conseiller environnement		✓		2024		✓ Reporté en 2025
1.3	✓ Comblent le poste d'analyste RSE chez Hecla Mining			✓	2024		✓ Reporté en 2025
1.4	✓ Nommer un nouveau responsable pour le Protocole GES et CC	✓			2024		✓ Reporté en 2025

ACTIVITÉS ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABILITÉS			ÉCHÉANCE	SUIVI	COMMENTAIRES	
	ENV.	CASA	CORPO				
INDICATEUR II							
Confirmer que des systèmes sont en place au niveau des installations pour gérer l'énergie, les émissions de GES, les impacts climatiques physiques et l'adaptation.							
2.	Établir un SG pour la consommation d'énergie et les GES						Critère 26
2.1	Créer un système de gestion qui inclut		✓		2022	✓	
2.2	a) Un processus de collecte de données adapté aux sources d'émissions	✓			2022	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toutes les sources sont incluses ✓ Propane, diesel, essence ✓ Explosifs ✓ Électricité
2.3	a) Bonifier le système de gestion rendant plus facile le suivi de la consommation d'énergie	✓			2023	✓	✓ Amélioration à venir – rendre plus facile le suivi des consommations
2.4	b) définition claire des rôles et des responsabilités en matière de gestion de la performance énergétique et des émissions de GES ;		✓		2023		✓ Reporté en 2025 en raison des postes à combler
2.5	c) sensibilisation et compréhension par l'opérateur des facteurs influençant la performance énergétique; et actions de l'opérateur afin d'optimiser la performance énergétique du système pour les usages significatifs d'énergie ou les sources d'émissions de GES significatives;		✓		2024	✓	✓ Démarche de renforcement des capacités avec fabricant des 100 tonnes acquis en 2023
2.6	d) prise en compte de l'énergie et des émissions de GES dans la planification des affaires, y compris les critères de conception, le cas échéant;		✓		2024		<ul style="list-style-type: none"> ✓ En cours pour le parc et le projet des futures fosses ✓ Amélioration à venir pour autres
2.7	e) une revue de direction annuelle		✓		2025		✓ Intégrer à la RDD du SGE

ACTIVITÉS ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

ACTIONS PRÉVUES		RESPONSABILITÉS			ÉCHÉANCE	SUIVI	COMMENTAIRES
		ENV.	CASA	CORPO			
3.	Mettre en place un processus de gestion des impacts du climat et de l'adaptation						Critère 27
3.1	Un processus de gestion des impacts physiques du climat et de l'adaptation est établi et comprend :		✓		2022	✓	
3.2	a) l'évaluation et l'identification des impacts physiques potentiels du climat, avec une révision de cette analyse à des intervalles prédéterminés;	✓			2022	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à jour partielle faite annuellement ✓ Mise à jour complète prévue aux 3 ans
3.3	b) prise en compte des risques résultant des impacts physiques potentiels du climat dans la prise de décision pertinente au niveau de l'installation;		✓		2022		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déjà intégrée dans la gestion de l'eau et la gestion du parc ✓ Reste à étendre aux autres départements
3.4	c) identification, hiérarchisation et mise en œuvre, par le biais d'une planification opérationnelle, de mesures d'adaptation répondant aux impacts climatiques physiques identifiés.		✓		2023		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reporté en raison des postes à combler
3.5	28. Un processus est en place pour sensibiliser les employés et les entrepreneurs à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques		✓		2023	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Efforts de transition énergétique discutés aux Comité de gestion ✓ Transition des pompes dans les fosses du diesel à l'électricité ✓ Capsule de Responsabilité Env. ✓ Politique GES et CC aux contrats ✓ Améliorations à discuter en lien avec l'adaptation
3.6	y compris des engagements pertinents de l'entreprise et des objectifs au niveau des installations		✓		2023	✓	
3.7	29. L'installation évalue le niveau d'importance de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques par rapport aux communautés d'intérêts pertinentes ou affectées et s'engage comme il convient		✓		2022	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorations à discuter en lien avec l'entretien des chemins ✓ Prise en compte préoccupations entreprises voisines en lien avec électrification et déboisement

ACTIVITÉS ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABILITÉS			ÉCHÉANCE	SUIVI	COMMENTAIRES	
	ENV.	CASA	CORPO				
INDICATEUR 3							
Confirmer que des objectifs de performance en matière d'énergie et d'émissions de GES ont été fixés au niveau de l'installation et que les aspects de l'énergie, des émissions de GES, des impacts physiques potentiels du climat et des mesures d'adaptation font l'objet de rapports publics annuels.							
4.	Établissement d'objectifs de performance dédiés aux GES						Critère 38
4.1	38. Des objectifs de performance ont été établis et sont dédiés aux émissions de GES des champs d'application 1 et 2		✓		2023		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Scope 1 seulement ✓ Voir Bloc 5 pour plan d'action Scope 2
4.2	39. Un plan d'action au niveau de l'installation est élaboré et mis en œuvre. Il comprend des étapes claires à court et à long terme pour atteindre les objectifs de performance	✓			2023	✓	✓ Voir Bloc 5.
4.3	40. Des progrès sont démontrés par rapport aux objectifs de performance	✓			2023	✓	
4.4	41. La production de rapports annuels publics comprend :		✓		2023	✓	✓ Voir Rapport Annuel du CDL
4.5	a) Les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer les performances sont axés sur les émissions de GES des champs d'application 1 et 2		✓		2023		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Scope 1 seulement ✓ Amélioration à discuter en lien avec Hilo
4.6	b) Lorsque des compensations sont utilisées ...		✓		2023	NA	✓ Aucune compensation utilisée
4.7	42. Les informations sur l'évaluation par l'installation des impacts physiques potentiels du climat et les plans ou actions pour gérer les risques associés sont rendus publics et mis à jour au fur et à mesure que les évaluations ou les plans sont actualisés.		✓		2024		✓ Reporté en 2025 en raison des postes à combler

ACTIVITÉS ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

ACTIONS PRÉVUES		RESPONSABILITÉS			ÉCHÉANCE	SUIVI	COMMENTAIRES
		ENV.	CASA	CORPO			
5.	Plan d'action en lien avec les objectifs de performance						Critère 38
5.1	Identifier des objectifs de performance	✓			2023	✓	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction ✓ Transition ✓ Suivi
5.2	Faire approuver les objectifs proposés	✓			2023	✓	
5.3	Valider les objectifs auprès des PP		✓		2023	✓	
5.4	Identifier les rôles et responsabilités		✓		2023	✓	
5.5	Rencontrer les Surintendants concernés	✓			2023	✓	
5.6	Convenir des modalités de reddition de comptes	✓			2023	✓	
5.7	Convenir d'un objectif Scope 2	✓			2025		✓ Reporté en 2025 pour utilisation potentielle de Dybee
5.8	Valider l'objectif avec les PP		✓		2025		
5.9	Mettre en place l'outil de suivi nécessaire	✓			2025		
5.10	Identifier rôles et responsabilités		✓		2025		
5.11	Implanter outil de suivi		✓		2025		
5.12	Donner les formations nécessaires	✓			2025		
5.13	Établir les modalités de reddition de comptes		✓		2025		